

Objet.
Directeur des Finances
No. 37.
CONGO BELGE
Gouvernement General.

Monsieur-le Tresorier,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint
en triple expédition, le "Certificate of Liability" No 27
relatif à une créance litigieuse de mille Rupies de l'
Administration Anglaise envers les Troupes Belges ayant
opere en Afrique Orientale Allemande.

Cette créance a fait l'objet en dernier lieu,
de la lettre No.134 S.F. en date du 14 Juillet dernier, de
Monsieur le Chef de bureau Cauchie.

Veuillez agréer, Monsieur le Tresorier, l'
assurance de ma consideration la plus distinguee.

Le Directeur des Finances.
Sd/J. Batisielly.

The Chief Paymaster, R.A.F.C.
NAIROBI.

10
le 24 Juillet 1919.

Kigoma.

139

Monsieur le Trésorier,

J'ai l'honneur de vous remettre,
en annexe à la présente, subsidiairement à votre lettre
No Ur/1104/10/19 en date du 21/22 mai dernier, le "Cert-
ificate of liability" No 26, demandant à l'Administration
Métropolitaine de la Colonie qu'une somme de Rp. 100.000
ou 2.6.566.15.4. vous soit payée.

Si vous avez encore des titres de cré-
ance à produire, je serais heureux, Monsieur le Trésorier,
de les recevoir au plus tôt.

Je vous présente, Monsieur le Trésorier,
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de Bureau,
en Mission délégué.

P. CAUCHE.

à Monsieur,

The Chief Paymaster.

E.A.P.C.

Nairobi.

le 24 Juillet 1919.
Kigoma,

139

Monsieur le Trésorier,

J'ai l'honneur de vous remettre,
en annexe à la présente, subsidiairement à votre lettre
No Ux/1104/10/19 en date du 21/32 mai dernier, le "Certifi-
cate of liability" No 26, demandant à l'Administration
Métropolitaine de la Colonie qu'une somme de Rs. 100.000
ou £. 8.866.13.4. vous soit payée.

Si vous aviez encore des titres de s-
crance à produire, je serais heureux, Monsieur le Trésorier,
de les recevoir au plus tôt.

Je vous présente, Monsieur le Trésorier,
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de Bureau,
en Mission délégué.

A. GANDIÉ.

à Monsieur,

The Chief Baymaster.

R. A. P. C.

Basista.

Relève des pièces justificatives à l' émission

Formule de Validité No. 26.-

1917- 22 septembre - Dodoma-

1 reçu souscrit par Mr. Andrieu,

Lieutenant, Receveur aux Troupes,

Rs. 75,000

1917- 29 septembre - Dodoma-

1 reçu souscrit par Mr. Andrieu,

Lieutenant, Receveur aux Troupes,

Rs. 30,000

Rs. 105,000

N.B. Les sommes détaillées ci- dessus ont donné lieu

à l' émission de la quittance Fin. mod. 16 C. C. A. E. R. U. n°

10 et du 22 septembre 1917, pour justifier la prise en recette

aux Troupes des R. F. 100,000.- reçues.-

Relève des pièces justificatives à l'émission
 d'obligations de responsabilité No. 26.-

1917- 23 septembre - Dodona-

1 reçu souscrit par Mr. Andrieu .

Capitaine, Receveur aux Troupes.

Rs. 70.000

1917- 23 septembre - Dodona-

1 reçu souscrit par Mr. Andrieu.

Capitaine, Receveur aux Troupes.

Rs. 30.000

Rs. 100.000

N.B. Les sommes détaillées ci-dessus ont donné lieu

à l'émission de la quittance Fin. mod. 16 c. - A. S. R. U. -

No 81 du 23 septembre 1917, pour justifier la prise en recette

aux Troupes des R. S. 100.000.- reçus.-

UNION DE L'EST
SOUS-CHIEF

CERTIFICATE.

I hereby certify that I have examined the claims mentioned in the attached statement, rendered by the EAST AFRICA PAY CORPS, being an account of cash advances made to the BELGIAN EAST AFRICA EXPEDITIONARY FORCE, and that I am satisfied that there is due by the BELGIAN GOVERNMENT on that account the sum of one hundred thousand rupees (Rs. 100,000) in Rs. 66-13-4, and request that payment shall be made accordingly.-

Pour le Chef du Service des Finances aux
Troupes Le Chef de Bureau, en Mission, délégué.

Sd/A. CAUCHIE.

To :-

Monsieur le Ministre des Colonies,
Bruxelles.

ABSTRACT OF BALANCES DUE ON ACCOUNT OF BELGIAN GOVERNMENT.

AS AT MARCH 1920.

Nature of Claim.	Rs.			cts.						
	Rs.	cts.	l.	s.	d.	Rs.	cts.	l.	s.	d.
To Balance from Claim No. 2	1000	-	66	13	4					
Miscellaneous.	100000	-	6666	13	4					
Miscellaneous. Draft remitted in settlement but returned address unknown and amount was credited to Congo Belge War Office Account.						855			4	-
Belgian Occupation in G.H.A.						48498	04	3233	4	3
	101000	-	6723	6	8	49356	08	3090	8	-
By Certificate of Liability.						51643	96	3442	18	7½
						11000	-	6723	6	8


 Major,
 Chief Paymaster
 Military Accounts Dept.

CO BELGE.
Administration du Service Financier
Troupes.
142, S.F.

Le 24 Juillet 1919.
Kigoma.

Monsieur le Tresorier,

J'ai l'honneur de vous remettre, en annexe a la presente, subsidiairement a votre lettre No Ur/1104/10/19 en date du 21/22 mai dernier, le "Certificate of liability" No 26, commandant a la Administration Metropolitaine de la Colonie qu'une somme de Sp.100,000 ou 2,8,666.13.4. vous soit payee.

Si vous aviez encore des titres de creance a produire, je serais heureux, Monsieur le Tresorier, de les recevoir au plus tot.

Je vous presents, Monsieur le Tresorier, l'assurance de ma consideration distinguee.

Le Chef de Bureau,
en Mission delegue.

A. CAUCHIE,

a Monsieur,
The Chief Paymaster,
E.A.P.C.,
Nairobi.

Relève des pièces justificatives à 1^{re} émission
du certificate of liability No. 23.

1917- 28 septembre - Nadama-

1 reçu souscrit par Mr. Ansties,

1^{er} Lieutenant, Receveur aux Troupes.

Rs. 70,000

1917- 29 septembre - Dedoua-

1 reçu souscrit par Mr. Ansties,

1^{er} Lieutenant, Receveur aux Troupes,

Rs. 30,000

Rs. 100,000

N.B. Les sommes détaillées ci-dessus ont donné lieu

à 2^{de} émission de la quittance Fin. mod. 16 c., -A. S. R. U.-

No 24 du 28 septembre 1917, pour justifier la prise en recette
aux Troupes des R.F. 100,000 - souscrits.

Relève des pièces justificatives de l'émission

du certificat de liability No. 28.

1917. 20 septembre - Dodona.

1 reçu souscrit par Mr. Andrieu,

officier, Receveur aux Troupes.

Rs. 70,000

1917. 20 septembre - Dodona.

1 reçu souscrit par Mr. Andrieu,

officier, Receveur aux Troupes.

Rs. 30,000

Rs. 100,000

Il est à noter que les sommes détaillées ci-dessus ont été versées

à l'émission de la quittance Fin. No. 10 c., - A.S.R.U. -

le 21 au 22 septembre 1917, pour justifier la prise en recette
aux Troupes des A.P. 100,000.- reçus.

CERTIFICATE.

I hereby certify that I have examined the claims mentioned in the attached statement, rendered by the EAST AFRICA PAY CORPS, being an account of cash advances made to the BELGIAN EAST AFRICA EXPEDITIONARY FORCE, and that I am satisfied that there is due by the BELGIAN GOVERNMENT on that account the sum of one hundred thousand rupees (Rs. 100,000) or £5,666-13-4, and request that payment shall be made accordingly.-

Pour le Chef du Service des Finances aux
Troupes Le Chef de Bureau, en Mission, delegue.

Sd/A, CAUCHIE,

To :-

Monsieur le Ministre des Colonies,
Bruxelles.

May 1944

DRAFT.

The Secy
War Office

Handwritten notes:
Liaison
with
the
Dept
of
the
War
Office
London
1/10/44

with ref. to the letter from
this Department of the 17th March and
transmit to you, in ~~enclosure~~

M:NOTE.

- Mr. Clerk 2/8/44
- Mr. Robinson
- Mr. Maclean
- Mr. Grindle
- Sir H. Lambert
- Sir H. Ross
- Sir J. Fiddle
- Mr. G. Garry
- Mr. ...

for the reason of the fact, a
copy of a despatch from the
Gov^y of Kenya, ~~together~~ with
the enclosure, - original
subject of advance towards the Belgian Committee
on military expenses.
(2) be checked with a view to
more when the ...

Handwritten notes:
enclosure - original copy

C.O.

has been effected with the Belgian Govt;
in order that arrangements may be made
for crediting the E.A. Pay Corps

(Signed) H. J. READ.